



TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - 14 octobre 2016
Gymnase d'Aubarède. 69230 SAINT-GENIS-LAVAL

A 19 H40, Philippe NAVIER remercie les personnes présentes et rappelle que cette A.G. extraordinaire fait suite à l'A.G. de juin au cours de laquelle ont été annoncées les démissions de Pierre Yves CAHUET, trésorier et lui-même, président, sans qu'aucune candidature de remplacement n'ait vu le jour.

Il précise que conformément à son engagement, la saison 2016-2017 a été lancée afin que nos adhérents et partenaires ne soient pas pénalisés par cette situation et il énonce la liste des actions menées par le TTSG (voir annexe). Il conclut ce préambule en insistant sur la nécessité que des personnes s'engagent pour faire vivre le TTSG comme une association sportive.

Il ouvre l'ordre du jour en donnant la parole à Pierre Yves CAHUET, trésorier lors de la saison 2015-2016 pour la présentation des comptes.

I. Comptes de résultat et bilan 2015-2016

Pierre-Yves a préparé les documents dont il donne une copie à chaque personne qui le souhaite afin de commenter en direct chaque poste.

I.1. Comptes de résultat : D'emblée, il invite les personnes présentes à se rendre à la ligne « résultat » qui fait ressortir un déficit de 6 137 euros. Un résultat qu'on peut qualifier de catastrophique...

Il passe ensuite au détail de chaque poste :

- Cotisations : baisse d'inscriptions par rapport au prévisionnel, qui correspond à 1 500 – 2 000 de manque à gagner (une quinzaine d'adhésions)
- Les stages représentent un gros budget mais qui ne rapporte en définitive que très peu car la quasi-totalité est reversée aux éducateurs et aux services associés à ces stages (laser-game, cinéma, sortie walibi, repas flunch). Afin de rester abordables et en concordance avec la CAF qui nous verse une subvention, nos tarifs n'ont quasiment pas évolué depuis 10 ans et nous sommes actuellement à prix coûtant. Le problème en 15/16 est que les stages d'été n'ont pas du tout eu d'inscriptions et que nous avons dû les annuler entraînant ainsi une baisse de rentrées d'environ 1 000 euros.
- Le « jumelage suisse » avec le club COLOMBEY MURAZ représente aussi une grosse dépense avec plus de 2 500 euros de dépenses pour 400 de rentrées. Mais il faut bien se souvenir que nous sommes aussi dans un cadre convivial et que lorsque nous allons chez nos collègues helvètes nous sommes accueillis avec largesse. De plus, cette organisation a lieu tous les 4-5 ans et représente donc une dépense de l'ordre de l'exceptionnel.
- Le contrôle URSSAF entre pour 500 euros dans ce décompte en sachant qu'il est autour de 750 euros et que 250 euros sont portés sur l'exercice 16/17 car le contrôle porte sur l'année civile.
- Concernant les dépenses « bar, tournois, soirées », il précise que la réception des équipes à l'issue de chaque rencontre coûte autour de 1 000 euros : nous recevons 7 fois dans la saison et nous avons à chaque fois des pizzas et quiches, des boissons, pour environ 150 euros.
- La subvention CNDS a disparu cette année. Nous n'avons pas eu d'explication autre que « non éligible ». C'est encore un manque à gagner de 1 500 euros alors que nos actions avaient toujours été dans les cadres demandés...
- La subvention municipale baisse également.
- La partie salariale est maîtrisée et évolue à la baisse en raison de la diminution du nombre d'heures et de déplacements effectués par Stéphane BARON principalement.

I.2. Bilan : Pierre-Yves CAHUET rappelle que présenter les comptes à mi-octobre est délicat car il boucle d'habitude plutôt en novembre. En effet, des éléments ne sont pas encore parvenus. Par exemple, nous avons eu l'annonce de la subvention municipale, mais elle n'est pas encore versée, ce qui conduit à avoir un montant de produits à recevoir élevé.

Il fait observer que conformément au résultat relevé, nos fonds propres sont réduits de moitié et que nos disponibilités sont réduites, même si la situation reste saine.

Pour conclure cet exposé, Philippe NAVIER et Pierre-Yves CAHUET sont unanimes pour indiquer qu'il faut bien différencier un déficit de fonctionnement et un déficit d'événement. Dans le cas présent, la moitié est représentée par du fonctionnement : baisse du nombre d'adhérents, déficit sur les stages et l'autre moitié par des actions comme le jumelage suisse ou des événements comme le redressement URSSAF.

Aucune question n'étant posée suite à cette présentation, il est procédé aux votes :

- **Le compte de résultats 2015-2016 est approuvé à l'unanimité**
- **Le bilan 2015-2016 est approuvé à l'unanimité**
- **Quitus est donné au trésorier à l'unanimité**

II. Budget prévisionnel 2016-2017

Le document est également fourni par Pierre-Yves CAHUET qui précise que les chiffres sont très proches de ceux de 15/16 et qu'il a ajusté au mieux avec les données actuelles. Par exemple, le stage de Toussaint compte d'ores et déjà un effectif très élevé, ce qu'il a intégré dans ce prévisionnel.

Plusieurs questions sont posées :

Par Franck GARDON : Peut-on faire un état du montant des achats pour réparations de tables car c'est un budget et un temps de travail élevé et la participation du collège est tout à fait symbolique : 50 euros annuels ?

Réponse : c'est compliqué car il faut pouvoir prouver que ce sont les manipulations par les scolaires qui endommagent les tables. Cela nécessite de demander aux gardiens de faire de la surveillance. C'est bien délicat. Pierre Yves indique également que le lycée va utiliser nos tables et qu'une participation équivalente leur est demandée, ce qui montera à 100 euros les rentrées sur ce poste. Mais il est vrai que connaître le montant du coût des réparations est intéressant.

Par Serge MARTINIERE : pourquoi la subvention CNDS est-elle portée dans le prévisionnel alors qu'il est hautement probable qu'elle ne nous soit pas attribuée ?

Réponse : nous allons la demander car si on ne le fait pas, nous serons de moins en moins éligibles et nous devons officiellement faire figurer cette subvention dans notre prévisionnel pour faire la demande. Ce dossier représente un énorme travail de préparation et de rédaction.

Aucune autre question n'étant posée, il est procédé au vote :

- **Le budget prévisionnel 2016-2017 est approuvé à l'unanimité**

III. Elections complémentaires au Conseil d'Administration – perspectives d'avenir.

Philippe NAVIER indique que notre CA est prévu à 12 membres et qu'il est actuellement incomplet avec 9 membres. Il précise que s'il a démissionné de la fonction de président, il reste au C.A.. Il sollicite donc l'assemblée pour inviter les personnes présentes qui le souhaitent à rejoindre l'équipe dirigeante du TTSG.

3 personnes se font connaître : Pierre-Yves CAHUET, Serge MARTINIERE et Alexandre TOUTANT.

Il est procédé aux élections

Pierre-Yves CAHUET, Serge MARTINIERE et Alexandre TOUTANT sont élus à l'unanimité.

Concernant le projet pour le futur TTSG, Philippe NAVIER appelle les personnes qui ont fait des propositions au sein du C.A.

Christophe BONNART explique que le club de la FRAT OULLINS serait sans doute OK pour monter une fusion avec le TTSG, son plus proche voisin. Il pense que cela permettrait de garder le lien avec les écoles et donc les stages et d'alimenter ainsi notre effectif.

Cette proposition n'apparaît pas envisageable à court terme car il faut que ce soit un projet monté en commun, pas une solution d'opportunité. De plus, il est fort probable que la municipalité diminuera encore son aide à un club qui ne serait pas complètement sur son territoire.

Christophe BEAUFILS a proposé que l'on arrête toutes les actions pour repartir sur un club loisir avec seulement des joueurs adultes.

Là encore, cette proposition n'est pas envisageable car le club est engagé pour la saison dans des actions avec les scolaires et la municipalité et tout abandonner ne pourrait que nous condamner à nous couper de notre base de recrutement d'adhérents.

Gérard BALLETT remarque que le poste de président représente une charge qu'il est de plus en plus difficile d'assumer. Que faut-il pour que ce poste puisse redevenir acceptable ?

Pour Philippe NAVIER, il est nécessaire que des personnes s'investissent dans les actions afin d'éviter la surcharge de travail qui va en augmentant. Pour lui, à l'heure actuelle, le TTSG a besoin de couvrir 3 postes

- Un responsable des actions sportives, qui évalue les joueurs en relation avec les entraîneurs et propose les compétitions adaptées à chacun.
- Un trésorier, si Pierre-Yves CAHUET ne renouvelle pas son engagement et, vu la qualité du travail qu'il effectue, il faut peut-être prévoir 2 personnes pour le remplacer...
- Un responsable des actions avec les écoles et les stages.

A l'issue de ces échanges, Philippe NAVIER demande au CA de se retirer afin d'élire un nouveau président.

A la reprise de séance, Roger PERON, secrétaire de séance indique que :

- Les actions sportives seront suivies par Nicolas GIROD et Christophe BEAUFILS
- La trésorerie reste dans les mains de Pierre-Yves CAHUET qui travaillera avec Philippe NAVIER afin de le préparer à reprendre ce domaine
- Les stages et actions avec les scolaires seront gérés par Serge MARTINIERE et Pierre-Louis BROUCHUD.

A partir de là, Philippe NAVIER a confirmé sa candidature au poste de président et a été reconduit dans cette fonction par le CA.

Il est donc demandé à l'A.G. d'approuver la candidature de Philippe NAVIER à la présidence de l'association.

- **Philippe NAVIER est élu président à l'unanimité**

Il remercie l'A.G. pour la confiance qui lui est témoignée et rappelle les échéances d'organisations pour lesquelles nous aurons besoin de l'aide de tous :

- 12-13 novembre : championnats du Rhône jeunes
- 3-4 février : championnats Auvergne-Rhône-Alpes vétérans
- 22-23 avril tournoi des 24 heures de T.T.

Séance levée à 21 H45.

Le secrétaire de séance

Le président

R. PERON

P. NAVIER

AG 14 octobre 2016 – Comptes 2015-2016 approuvés.

AG 14 octobre 2016 – budget prévisionnel 2016-2017